

CONFÉRENCE

en partenariat avec

ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève

NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION COMMERCIALE

Perspectives et opportunités pour les entreprises et les avocats

Conférence de la CCIG, en partenariat avec l'Ordre des Avocats de Genève
et la Fédération des Entreprises Romandes Genève

JEUDI 20 OCTOBRE 2011
98, RUE DE SAINT-JEAN, FER GENÈVE

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION COMMERCIALE

Perspectives et opportunités pour les entreprises et les avocats

JEUDI 20 OCTOBRE 2011
98, RUE DE SAINT-JEAN, FER GENÈVE

Cette conférence, qui est destinée aux avocats et aux entreprises, a pour objectif d'analyser les nouveautés et les perspectives de développement de l'arbitrage et de la médiation commerciale, ainsi que d'ouvrir des débats sur les stratégies à adopter pour gérer efficacement les litiges.

PROGRAMME

08h15 **Café d'accueil et enregistrement**

08h45 **Mot d'accueil** Blaise Matthey (Directeur général, FER Genève)
Jacques Jeannerat (Directeur, CCIG)
Vincent Spira (Bâtonnier, ODA)

09h00 **Impact des nouvelles dispositions du code de procédure civile sur l'arbitrage et la médiation commerciale**

Conférenciers Dr Xavier Favre-Bulle (Avocat, LENZ & STAEHELIN)
Birgit Sambeth Glasner (Avocate, Médiatrice FSA, ALTENBURGER Ltd legal + tax)

Modérateur Pierre-Yves Gunter (Avocat, PYTHON & PETER)

10h00 **Pause**

10h30 **Stratégies de gestion efficace des litiges**

Intervenants Eric Biesel (Responsable du Département Arbitrage et Médiation, CCIG)
Christophe Imhoos (Médiateur FSA, JP et C. IMHOOS & Associés)
Anne-Véronique Schläpfer (Avocate, SCHELLENBERG WITTMER)
Dr Christophe Zimmerli (Senior Legal Counsel, SCHINDLER)

Modérateur Dr Laurent Lévy (Avocat, LEVY KAUFMANN-KOHLER)

11h30 **Perspectives de développement de l'arbitrage et de la médiation commerciale: secteurs choisis (Parties I, II et III)**

I – SOCIÉTÉS ET CONTRATS COMMERCIAUX

Intervenants Nicolas Burgener (Group Legal Affairs Officer, AUDEMARS PIGUET)
Louis Gaillard (Avocat, BMG Avocats)
Jeremy Lack (Avocat, « ADR Neutral »)

Modérateur Marc Joory (Avocat, PYTHON & PETER)



12h15 **Déjeuner**

13h15 **II - TRAVAIL, BAIL ET CONSTRUCTION**

Intervenants D^r François Chaix (Juge, COUR DE JUSTICE)
Olivia Guyot (Directrice du Service d'Assistance Juridique et Conseils, FER Genève)
Nicolas Rufener (Secrétaire général, Fédération Genevoise des métiers du bâtiment)
Matthias Scherer (Avocat, LALIVE)

Modératrice Pauline Wenger Studer (Médiatrice FSA, RIVARA WENGER CORDONIER AUBERT)

14h30 **III - BANQUE, FINANCE ET TRADING**

Intervenants Vicken Bayramian (Senior Legal Counsel, METINVEST INTERNATIONAL SA)
Asma Hovagemyan (Avocate, Médiatrice, SCHIBLER HOVAGEMYAN)
Vladimir Papakonstantinou (Directeur, Service juridique UBS SA)
D^r Paolo Michele Patocchi (Avocat, LENZ & STAEHELIN)

Modératrice Prof. D^r Anne Héritier Lachat (Présidente de la FINMA)

15h30 **Résolution des litiges: quelles évolutions?**

Intervenant Prof. D^r Pierre Tercier (Professeur émérite de l'Université de Fribourg (Suisse),
Président honoraire de la Cour internationale d'Arbitrage de la CCI)

15h50 **Conclusion**

Intervenant Prof. D^r François Bellanger (Avocat, MING HALPERIN BURGER INAUDI)

16h00 **Fin de la manifestation**

Lieu

Fédération des Entreprises Romandes Genève
Auditorium, 1^{er} sous-sol
98, rue de Saint-Jean, Genève

Horaire

De 8h15 à 16h

Inscription

A l'adresse www.ccig.ch (*Agenda des évènements*)
au plus tard le 1^{er} octobre 2011.

Frais d'inscription T.T.C

CHF 250.- pour les membres CCIG, ODA, FER Genève et Career-Women
CHF 280.- pour les non-membres

Sont inclus la documentation et le déjeuner.

Paiement par virement bancaire, mention « Conférence du 20.10.2011 »:

UBS SA Genève Compte CCIG CO 809 063.0 Clearing 279, ou CCIG CCP 12-134-3

Votre participation sera confirmée au moment du paiement des frais d'inscription. Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à la CCIG au plus tard le 14 octobre 2011, moyennant des frais d'annulation de CHF 50.-. Passé ce délai le montant total de l'inscription restera dû.

Informations

CCIG Service Arbitrage et Médiation / Tél. +41 (0) 22 819 91 52/53 / arbitration@ccig.ch

*En partenariat avec l'Ordre des Avocats de Genève (ODA) et
la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève)*

ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève